Date de génération de ce justificatif : 31/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LE PONT SAINT JEAN – Constitution de société

Référence : L027407

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 11 octobre 2024 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

SAS DUGUESCLIN NOTAIRES Société multi-offices d'exercice de la profession de notaire 4 rue Du Guesclin – 35000 RENNES 10 rue La Fayette – 75009 PARIS CONSTITUTION SCI « LE PONT SAINT JEAN » Avis est donné de la constitution suivant un acte authentique reçu par Maître Marc LAISNE, Notaire à RENNES, en date du 2 octobre 2024, de la société civile dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous : Dénomination : LE PONT SAINT JEAN Siège social : RENNES (35000), 20 rue du Papier Timbre, appartement 32, étage n°7 Durée : 99 ans ; Objet : La détention, la gestion et l'organisation de manière raisonnable d'un patrimoine immobilier et mobilier détenu en jouissance, en usufruit, en nue-propriété ou en pleine propriété. Plus particulièrement : – L'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration, la prise à bail, l'exploitation par bail ou autrement, l'affectation en copropriété s'il y a lieu, et la mise en valeur de toute manière même par l'édification de toutes augmentations et constructions nouvelles, et la disposition dans le cadre d'arbitrages patrimoniaux ayant le caractère civil, tels que la vente ou l'apport en société, l'emprunt, la mise en garantie de tout ou partie des immeubles et droits immobiliers en pleine propriété, en usufruit ou nue-propriété composant son patrimoine ; – L'acquisition, la propriété, la gestion, la cession, l'apport de tous titres ou valeurs mobilières, compte d'instrument financier, contrat de capitalisation et pourra aussi procéder à tous placements financiers en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété. Etant précisé que le recours à des instruments financiers à terme, à des produits dérivés, à des opérations à découvert ou toutes opérations pouvant être qualifiées de commerciales sont expressément interdites ; – L'administration et la gestion de parts de sociétés civiles immobilières ou de parts de sociétés civiles de placements immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ; – Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. Montant des apports en numéraire : 1.500 € Capital social : 1.500 € Co-gérants : Monsieur Florent Martin COTTIN TILLON et Madame Sophie Marie-Antoinette Mauricette LONGO, demeurant ensemble à MERIGNAC (33700), 24 avenue

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

de Belle France appartement A212. La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

Consulter cette annonce en ligne